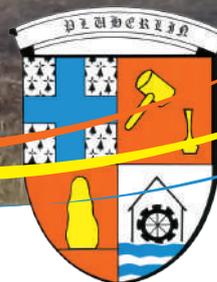


SEPTEMBRE 2020

# PLUHERLIN

BULLETIN D'INFORMATIONS

[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)



## Pages

### 3 à 4 Le Mot de Maire

### 5 à 16 Entre deux bulletins

- Répartition géographique des élus
- Organisation des commissions
- Lotissement Le Champ de l'Étang
- Parcelles des consorts ROYER
- Circulation dans le bourg
- Vestiaires Foot
- Fibre optique
- Travaux de Voirie
- Médiathèque
- Demande de jardin et opération cession de chemins

### 17 à 20 Finances

- Finances 2019 - 2020
- Subventions
- Aide aux écoles
- Cotisations

### 21 à 24 Informations diverses

- Vivre ensemble et mieux se connaître
- Espace Autonomie seniors
- Taxe de séjour
- Prévention routière
- Recensement citoyen
- Tableau récapitulatif des activités des associations

### 25 à 30 Associations

- Ecole Saint Gentien
- A.P.E.L. Ecole Saint Gentien
- Gym
- Ecole Publique Sylvain Pradeau
- Association Culturelle
- Rando pédestre
- Cartudo
- Comité Fête du Pain
- Club des aînés
- E.S.P.R.
- Société de Chasse
- La Gentienne

**Directeur de la publication :**  
Jean-Pierre GALUDEC

**Création et Impression :**  
Groupe IMPRIGRAPH

Dépôt légal : N° 1794

## Informations pratiques

<b>HORAIRES DE LA MAIRIE</b>	Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 8h30 à 12h. Téléphone : 02 97 43 31 35 / e-mail : pluherlin@wanadoo.fr
<b>HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE</b>	Numéro d'astreinte téléphonique du week-end : 07 87 49 25 29 à utiliser en cas d'urgence extrême  Mardi et jeudi : 16h - 18h Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h30 Samedi : 10h - 12h Téléphone : 02 97 43 37 41 e-mail : mediatheque.pluherlin@orange.fr
<b>ASSISTANTE SOCIALE</b>	Madame DENTE, assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous en mairie en téléphonant au 02 97 61 44 24

**Déchetterie de L'Épine à LIMERZEL - Tél : 02 97 66 13 11**

**Déchetterie de Kervault à QUESTEMBERG - Tél : 02 97 26 12 08**

	Période hivernale (8 mois) Du 1er octobre au 31 mai		Période estivale (4mois) Du 1er juin au 30 septembre	
	L'ÉPINE	KERVAULT	L'ÉPINE	KERVAULT
<b>Lundi</b>	Fermée 13h30 - 17h00	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00	Fermée 13h30 - 17h30	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>Mardi</b>	Fermée	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00	Fermée	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30
<b>Mercredi</b>	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30	Fermée 13h30 - 17h30
<b>Judi</b>	8h30 - 12h00 13h30 - 17h00	Fermée 13h30 - 17h00	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30	Fermée 13h30 - 17h30
<b>Vendredi</b>	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30	8h30 - 12h00 13h30 - 18h	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00
<b>Samedi</b>	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30	8h30 - 12h00 13h30 - 17h30	8h30 - 12h00 13h30 - 18h00	8h30 - 12h00 13h30 - 18h

### Aire de stockage des déchets inertes (gravats) à la déchetterie de L'Épine à LIMERZEL :

L'aire de stockage des gravats est désormais gardiennée et accessible aux horaires indiqués ci-dessous :

Lundi - Mercredi - Jeudi : 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 17h30 / Samedi : 9h00 - 12h00

**Le Service Déchets à Questembert Communauté  
est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30**



**JEAN-PIERRE  
GALUDEC**

### **PLUHERLINOISES, PLUHERLINOIS,**

Vous attendiez votre bulletin municipal depuis plusieurs semaines, le voilà enfin !

Depuis le printemps dernier, la crise sanitaire que nous traversons bouscule nos habitudes et fragilise nos certitudes.

Outre les changements dans nos quotidiens professionnels et familiaux, nous prenons conscience que les relations sociales nous sont indispensables. C'est d'autant plus vrai dans nos communes rurales dans lesquelles, le tissu associatif participe largement à cette mise en relation. D'un autre côté, on pourra dire que les semaines de confinement ont été moins difficiles à vivre chez nous car dans ces conditions, la vie est moins pénible dans une maison que dans une tour en zone urbaine.

Nous avons pu aussi apprécier la possibilité de subvenir à la plupart de nos besoins alimentaires du quotidien sans nous déplacer hors de notre commune. Sachons remercier nos commerçants et surtout, maintenant que nous avons retrouvé notre mobilité, ne les oublions pas !

En cette fin d'été, bien que nous ayons retrouvé nos capacités à nous déplacer et que nous revoyons nos proches, il nous manque encore tout notre réseau associatif dont les activités n'ont que partiellement repris. La totalité des animations a été déprogrammée et à l'heure de cette rentrée, la tenue de nombreux rassemblements reste incertaine. La conséquence directe de cette situation est l'annulation du repas du CCAS traditionnellement organisé au mois d'octobre en faveur de nos anciens.

C'est dans cette situation si particulière que notre nouvelle équipe a été élue en mars dernier. S'en est suivie une période de « cohabitation » entre les deux équipes, l'une sortante et l'autre pas encore officiellement en place. Je tiens à remercier René Danilet qui a, non seulement continué d'assurer son rôle pendant cette période de crise, mais aussi facilité la passation des dossiers. Merci aussi à Bernard Burban qui lui aussi aura pendant cette période, continué à assurer ses responsabilités d'adjoint aux services techniques et à la voirie.



**LE CONSEIL MUNICIPAL**

## Entre deux bulletins

Merci René pour ton engagement auprès des Pluherlinois sur une période de 40 ans et à travers 4 mandats (3 en tant qu'adjoint et 1 en tant que maire). Merci aux élus qui ont choisi de mettre un terme à leur mandat : Bernard, Nathalie, Michel, Vincent et Serge.

La continuité du fonctionnement de notre collectivité a été possible aussi grâce à l'implication des personnels municipaux aussi bien du côté des agents administratifs que du personnel technique, merci à eux.

L'installation de la nouvelle équipe (voir sa présentation plus loin dans ce bulletin) a eu lieu le 26 mai. Il ne s'agit pas ici de reprendre la totalité de nos intentions mais de rappeler que notre équipe a proposé un programme bâti autour du « Vivre Ensemble ». La période que nous traversons depuis, a permis de mettre encore davantage en évidence ce besoin et l'importance de cette valeur.

Si cette crise de la Covid-19, a souligné nos fragilités, elle nous conforte aussi sur le fait que dans la gestion de notre commune et à travers les décisions et les projets à mettre en œuvre, il faille désormais être encore plus respectueux de l'humain et de l'environnement.

Nous avons aussi parlé de co-construction avec les Pluherlinois pour poursuivre le développement harmonieux de notre commune. Pour cela, nous mettrons en place, notamment et dès que possible, des rencontres élus-population par quartier. Nous envisageons de mettre à disposition un lieu d'expression à la médiathèque sur le principe d'une boîte à idées. Elle permettra à chacun de formuler un avis et/ou de faire des propositions sur des sujets d'actualité ou des projets à mener.

Les premières décisions du nouveau conseil ont été de poursuivre trois projets lancés par l'équipe précédente :

- La création d'un nouveau lotissement, le Champ de l'Étang sur la route du Moulin-Neuf
- La rénovation des vestiaires foot
- La sécurisation du plan de circulation dans le bourg

Nous développons ces trois dossiers dans ce bulletin.

Le premier nouveau projet dont s'est emparée la nouvelle équipe est très représentatif à la fois de nos ambitions et des champs d'actions dans lesquels nous souhaitons agir. Ce projet concerne l'avenir des parcelles « Royer ». Situées en centre bourg, elles ont fait l'objet de plusieurs sollicitations de la part de la commune et ce depuis plus de 10 ans.

Devant ces sollicitations restées sans suite, la commune a décidé après une ultime proposition, de se donner les moyens de mettre en œuvre un projet sur ces parcelles en s'associant avec l'EPF de Bretagne. L'établissement Public Foncier peut en effet se substituer à la collectivité et acquérir un bien pour elle en assurant le portage juridique d'un contentieux. Cette situation de blocage pourrait ainsi prendre fin et permettre la mise en œuvre d'un projet de construction de logements. En effet, les demandes de location et/ou d'achat de maison sont fortes sur notre commune. Si nous disposons d'une offre communale d'accès à la propriété via les lotissements, elle n'est pas si importante et le marché privé est aussi très tendu. Quant à l'offre locative, elle est quasiment inexistante puisque les annonces n'ont pas le temps de paraître, que le bien est déjà loué.

La collectivité a un rôle à jouer pour accompagner la population en matière de logement et ce dans les diverses circonstances de la vie, premier logement, mutation professionnelle, séparation,...

Nous nous attelons aussi à l'adressage de l'ensemble des foyers Pluherlinois. L'arrivée de la fibre optique sur la commune aura été l'élément déclencheur puisque c'est un préalable à son installation. Aussi, les 703 maisons de Pluherlin qui n'en disposaient pas, vont se voir doter d'un numéro et d'une adresse personnalisés. Le plus, c'est que désormais, les plateformes numériques de repérage (GPS) vont être mises à jour ce qui facilitera l'accès des secours et bien sûr les services de livraison. Il restera à distribuer à chacun son numéro et de prévenir les différents organismes dont nous dépendons en leur communiquant nos nouvelles coordonnées. Nous espérons que tout cela sera opérationnel vers la fin de l'année. La fibre devrait quant à elle, être commercialisée dans la deuxième moitié de 2021.

Voilà pour ces premières infos !

Je ne voudrais pas terminer sans vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée en élisant notre équipe et ainsi me permettre d'accéder aux fonctions de maire de la commune de Pluherlin.

Je vous souhaite un automne agréable et vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la cérémonie des vœux en début d'année prochaine, si bien sûr, elle peut être organisée.

**Jean-Pierre GALUDEC**

# Répartition géographique des élus



# Entre deux bulletins



## ORGANISATION DES COMMISSIONS ET DES SERVICES



**Jean-Pierre  
GALUDEC**  
Maire

Vice-président  
à Questembert  
Communauté  
chargé de  
l'enfance-jeunesse



**Gildas  
POSSEME**  
1<sup>er</sup> Adjoint

Responsable  
Pôle aménagement  
cadre de vie Chargé  
de l'urbanisme

### PÔLE « VIE - POPULATION »

Responsables : Anne BEGO et Isabelle GUILLET - Adjointes

Vie Associative Comités	Ecoles Restauration scolaire	CCAS	Bulletin municipal et Communication	Culture Médiathèque	Services à la population
Isabelle GUILLET	Isabelle GUILLET	Anne BEGO	Jean-Pierre GALUDEC	Anne BÉGO	Anne BÉGO
Brigitte MAGRE	Benoit LE PIOLET	Sabrina LUCAS	Anne BÉGO	Isabelle GUILLET	Benoit LE PIOLET
Rémy ONIMUS	Roselyne LOYER	Roselyne LOYER	Marie-Pierre PINIER	Franck MAGNEN	Jean-Paul FREOUX
Jean-Paul FREOUX	Bénédicte GARÇON	Marie-Pierre PINIER	Nolwenn JAGUT	Roselyne LOYER	Roselyne LOYER
Franck MAGNEN	Sabrina LUCAS	Bénédicte GARÇON	Franck MAGNEN		
Sabrina LUCAS			Bénédicte GARÇON		
Romain JACOB			<b>Annonces panneau lumineux</b>		
Nolwenn JAGUT			Marie-Pierre PINIER		

#### Représentation - Délégations

Centre Social Eveil	Franck MAGNEN	Marie-Thérèse HOUEIX
SIAEP (Distribution et traitement eau)	Gildas POSSEME	Rémy ONIMUS
Morbihan énergies	Ludovic HAUROGNE	Vincent HAENTJENS
SIVU Centre de secours	Jean-Pierre GALUDEC	Isabelle GUILLET
Sécurité routière	Gildas POSSEME	Ludovic HAUROGNE

#### Employés municipaux

SERVICES ADMINISTRATIFS SECRETARIAT	Marie-José LECUYER
	Sylvie JOLIVET
MEDIATHEQUE	Cécilia GUMIAUX remplacée par Nelly GRUCHIN



**Anne  
BEGO**  
2<sup>ème</sup> Adjoint

Responsable  
Pôle vie-population  
Chargée des affaires  
sociales et de la  
médiathèque



**Ludovic  
HAUROGNE**  
3<sup>ème</sup> Adjoint

Responsable  
Pôle aménagement  
cadre de vie  
Chargé des services  
techniques et  
de la voirie



**Isabelle  
GUILLET**  
4<sup>ème</sup> Adjoint

Conseillère  
Communautaire  
Responsable  
Pôle vie-population  
Chargée de la vie  
associative et des  
affaires scolaires

## PÔLE « AMENAGEMENT - CADRE DE VIE »

Responsables : Gildas POSSEME et Ludovic HAUROGNE - Adjoint

Espaces communaux Travaux	Voirie	Urbanisme Aménagement	Bâtiments	Chemins doux
Ludovic HAUROGNE	Ludovic HAUROGNE	Gildas POSSEME	Ludovic HAUROGNE	Gildas POSSEME
Gildas POSSEME	Gildas POSSEME	Bénédicte GARÇON	Marie-Thérèse HOUEIX	Rémy ONIMUS
Vincent HAENTJENS	Rémy ONIMUS	Benoît LE PIOLET	Brigitte MAGRE	Franck MAGNEN
Benoît LE PIOLET	Franck MAGNEN	Jean-Paul FREOUX	Romain JACOB	Benoît LE PIOLET
Romain JACOB	Brigitte MAGRE	Nolwenn JAGUT	Sabrina LUCAS	Bénédicte GARÇON
Franck MAGNEN	Romain JACOB		Nolwenn JAGUT	Franck MAGNEN
	Régis MADIOT			Jean-Paul FREOUX
	Marie-Thérèse HOUEIX			Brigitte MAGRE

Représentation - Délégations		
Roselyne LOYER	RGPD	Régis MADIOT
	Questions Défense	Rémy ONIMUS
	ARIC	Régis MADIOT
	Maison de service au Public	Anne BÉGO
Jean-Paul FREOUX		

Employés municipaux	
SERVICES TECHNIQUES	Pascal SERAZIN
	Patrick GUEGAN
	Fabien MORISSEAU
Entretien bâtiments et encadrement cantine	Lydie KLOP

## LOTISSEMENT LE CHAMP DE L'ÉTANG

La demande de logement sur la commune est régulière et s'est même accentuée ces derniers mois. Le lotissement du Pré de l'Alouette est quasiment plein, c'est pourquoi, la municipalité a décidé l'an dernier de se lancer dans la réalisation d'un nouveau lotissement, le Champ de l'Étang, dans le prolongement du Hameau du Galli. Cette localisation permet de s'appuyer sur les réseaux et la voirie existants afin de minimiser les coûts d'extension.

La consultation relative aux travaux de viabilisation a été lancée en juin dernier.

Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la commune, sont divisés en deux lots. Le premier concerne les travaux de terrassement et de voirie, le second, les travaux de réalisation des réseaux des eaux usées, celui des eaux pluviales et enfin celui de l'eau potable.

La publication relative à ces travaux a été faite dans le Ouest-France le 17 juin 2020 ainsi que sur le site de Mégalis Bretagne à compter du 12 juin 2020. 9 offres sont parvenues en mairie, toutes dématérialisées.

Le maître d'œuvre, le cabinet Quarta, a procédé à l'analyse des offres reçues. Après examen des offres et de l'analyse qui en a été faite, le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 juillet et à l'unanimité, a décidé de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes :

	Montant HT
Travaux de terrassement et de voirie Entreprise retenue : LEMEE TP de SAINT DOLAY	60 257.97€
Travaux réseaux eaux usées, eaux pluviales et eau potable Entreprise retenue : ALRE TP de PLOEMEL	43 500.00 €

Par ailleurs, le conseil a convenu de solliciter d'une part, Morbihan Energies pour les réalisations des réseaux électriques et l'éclairage public et France Télécom, d'autre part, pour les réseaux téléphoniques et Internet.

L'étude a été réalisée et les coûts déterminés par Morbihan Energies sont les suivants :

### Réseau électricité - desserte interne :

Participation communale de 50 % du coût réel des travaux HT : 14 500 € HT.

### Réseau éclairage public - travaux génie civil :

Participation communale à hauteur de 70 % du montant des travaux + TVA sur 100 % : 2 790 € TTC ;

### Réseau Télécom - pose des fourreaux (pré-fibrés) :

Participation communale à hauteur de 100 % du coût des travaux TTC : 13 800 € TTC ;

La commune a désormais connaissance du coût de revient du lotissement. Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente à 49 € TTC le m<sup>2</sup>.

La commercialisation des lots a déjà commencé.

Pour rappel, voici ci-dessous le plan d'aménagement du lotissement du Champ de l'Étang :



# TERRAINS ROYER UN PROJET D'URBANISME ET DE LOGEMENT EN REFLEXION

### Un constat partagé : une raréfaction de l'offre de logement locatif.

Les logements à louer se font de plus en plus rares dans la commune. Il suffit de regarder sur le « Bon coin » pour voir qu'il n'y a aucune ou très peu d'offres.

La demande est pourtant là, les petites annonces de personnes qui recherchent un logement se multiplient à la mairie, dans les commerces...

On note aussi que la commune de Pluherlin s'est toujours distinguée de part un taux élevé de propriétaires occupants : 80 % des Pluherlinois(es) sont propriétaires de logement (67 % dans le Morbihan).

En outre, Pluherlin est une commune qui attire, en particulier les jeunes, sa population est en hausse depuis 2000, 2,28 % c'est le taux moyen d'habitant en plus chaque année (moyenne de 33 habitants à accueillir chaque année).

### Un engagement de la nouvelle équipe municipale à apporter une réponse :

Proposer une offre locative qui permette de poursuivre l'accueil des nouveaux habitants, maintenir des personnes âgées à domicile dans des logements adaptés, permettre à un couple qui se sépare de trouver des logements adaptés aux revenus de chacun font partie des engagements de la nouvelle équipe municipale.

Ainsi dès sa prise de fonction l'équipe a réuni 4 commissions : bâtiments, travaux, urbanisme et vie population, le 1er juillet 2020, pour relancer une réflexion sur un projet d'urbanisme



et de logement qui pourrait apporter certaines réponses : quel type de projet et comment ?

La nature du projet qui pourrait être réalisé a été évoquée (logements sociaux, locaux commerciaux, de services, habitat de type lotissement...) mais non approfondie. L'enjeu sera de bien identifier les besoins en logement et services pour apporter une réponse en adéquation. Cette réflexion se fera dans un deuxième temps en y associant les Pluherlinois(es) dans une approche participative.

Lors de cette première rencontre des 4 commissions, il a été essentiellement questions du comment ?

### L'acquisition par la commune d'une parcelle dans un espace stratégique : première étape de ce projet.

La commune de Pluherlin tente depuis une dizaine d'années d'acquérir à l'amiable la propriété dite « Royer » située dans le bourg de Pluherlin. En 2009, le prix proposé par la mairie n'avait pas été accepté par l'ensemble des héritiers de ces parcelles. La situation est restée en l'état pendant plusieurs années.

En 2018, les démarches ont été relancées avec consultation du service du Domaine pour fixer une nouvelle estimation de ces biens.

Une proposition a été faite aux membres de la famille qui n'ont pas donné suite.

Sur proposition des commissions bâtiment, travaux, urbanisme et vie population, le conseil municipal a voté la réalisation d'une dernière proposition amiable aux conjoints ROYER pour acquérir les parcelles AA n°118, AA n°230 et AA n°231 pour un montant global de 130 000 euros avec un délai d'environ 3 mois pour y répondre (15 octobre au plus tard).

À l'issue de ce délai, à défaut d'accord unanime des propriétaires pour vendre ces parcelles à la commune, le conseil municipal a décidé de faire appel à EPF (établissement public foncier). Cet établissement sera alors chargé d'entreprendre toutes les démarches nécessaires (amiabes ou coercitives) auprès des conjoints Royer permettant d'aboutir à l'achat de ces parcelles.

À l'heure où nous éditons ce bulletin, nous ne savons pas si la famille acceptera cette dernière offre amiable.

à suivre...

## PLAN DE CIRCULATION DANS LE BOURG

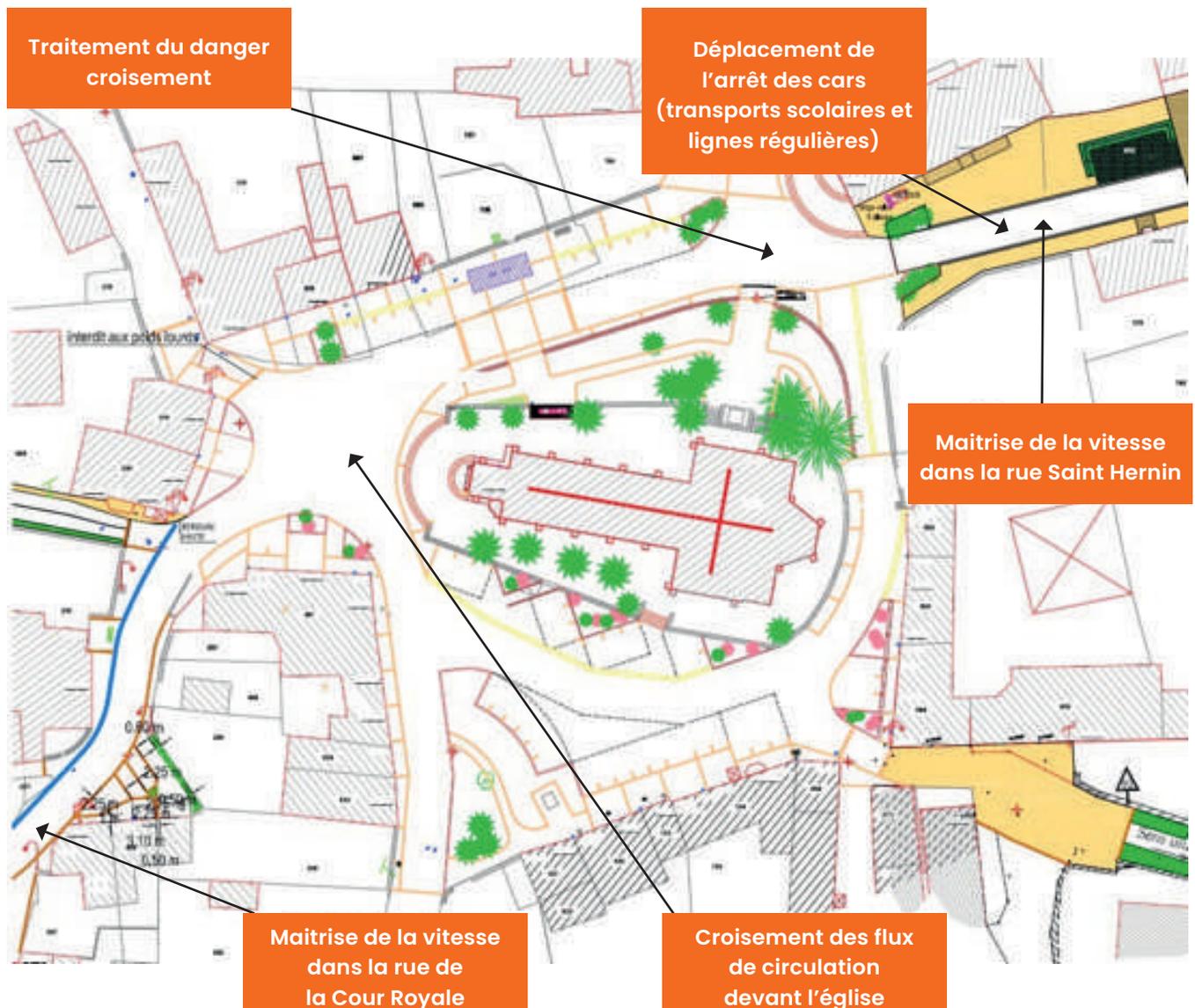
**Il n'aura échappé à personne que depuis les premiers aménagements du bourg, dans les années 90, la circulation s'est très largement densifiée. Plusieurs raisons à cela, l'augmentation de la population sans doute mais aussi la présence des commerces et leur attractivité.**

On ne peut évidemment que s'en réjouir mais ce n'est pas sans conséquence sur la sécurité de tous quand il s'agit de traverser la place, à pied, à vélo et en voiture.

Une première décision concernant la circulation a modifié la priorité au carrefour du calvaire. Après quelques « oublis » du stop notamment pour les usagers rentrant dans le bourg, il semble que chacun se soit accommodé de cette nouvelle façon de faire. N'oublions pas que l'objectif premier de cet aménagement est de limiter la circulation des poids-lourds dans le rétrécissement devant la boulangerie. Sur ce point en tout cas, les progrès sont notables. Les plus de 3,5 tonnes remontent désormais la

rue du Taillis pour rentrer dans le bourg et en ressortir.

Il reste cependant bien des points à traiter et le nouveau conseil, dans la continuité de la démarche initiée par la précédente mandature, s'est emparé de ce dossier, voici les pistes de réflexion :



Le cabinet Soliha et les services de la Région nous accompagnent dans ce travail de réflexion. L'idée est aussi d'associer la population aux décisions sur ce dossier notamment en organisant une réunion publique. Cependant, les circonstances sanitaires ne nous permettront peut-être pas de mettre en place cette rencontre.

## RENOVATION DES VESTIAIRES FOOT

**Autre chantier pour lequel la nouvelle équipe reprend la réflexion, celui de la rénovation des vestiaires foot. Les locaux situés en plein bourg, accueillent toutes nos jeunes pousses le mercredi et le samedi après-midi ainsi que les équipes seniors pour les entraînements.**

Au fil des mandats, la totalité des bâtiments communaux anciens, a bénéficié d'une rénovation. Bien qu'il ait été entretenu, ce bâtiment est le plus vieux resté dans « son jus » et les conditions d'accueil sont désormais indignes.

La décision de le rafraîchir a été prise en janvier dernier. Les études préparatoires ont été menées rapidement avec pour objectif la demande des subventions aux partenaires financeurs. Elles ont permis de chiffrer ce rafraîchissement à minima à hauteur de 112 000 €.

À la reprise du dossier, il est apparu à la nouvelle équipe que plusieurs points méritaient d'être réétudiés : la façon de prendre en compte

la présence d'amiante dans la toiture, les accès et l'organisation des espaces vestiaires joueurs et arbitres, la mise aux normes des sanitaires et enfin, l'isolation thermique du bâtiment et son ravalement.

Les responsables de la Gentienne et surtout les animateurs sportifs ont été concertés afin de bien identifier les besoins.

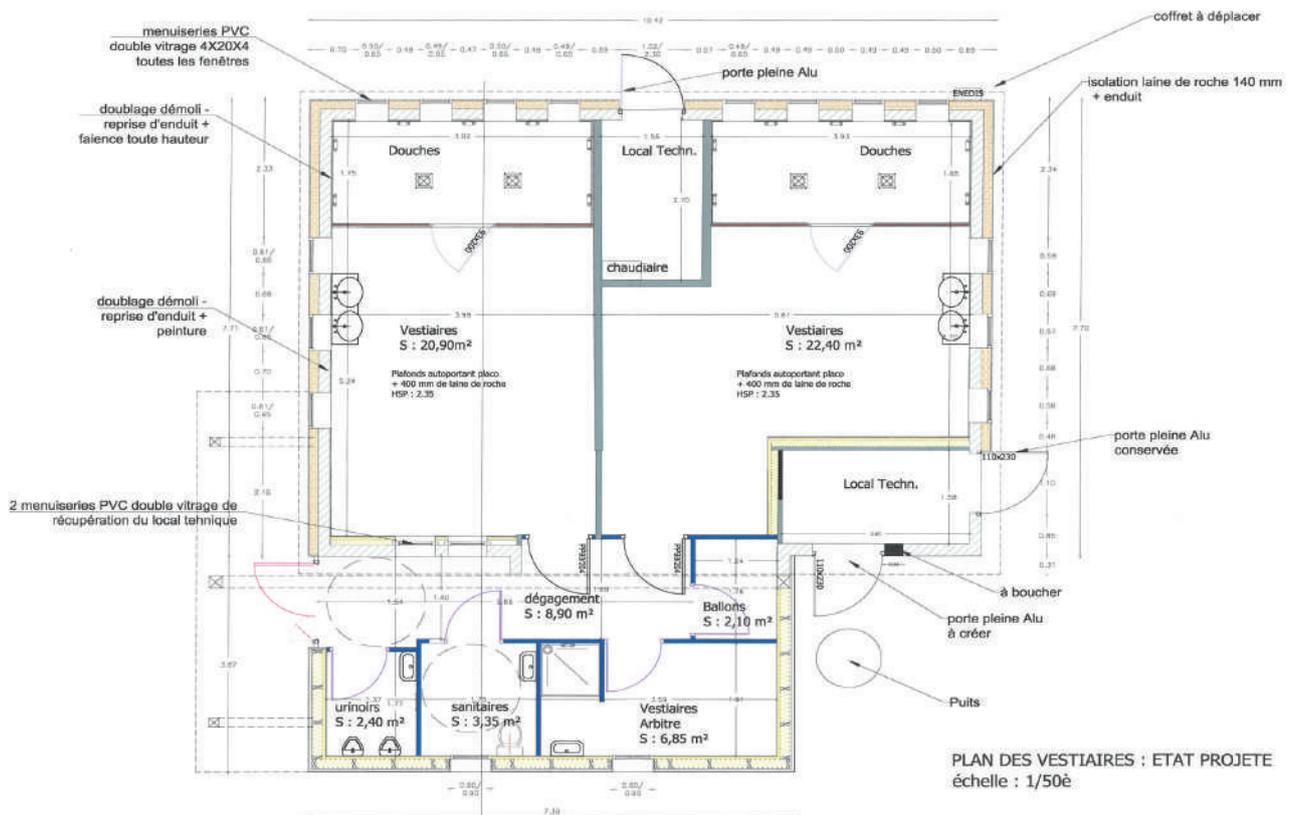
Une nouvelle estimation des travaux de rénovation, chiffre désormais le montant des investissements à 185 000 €.

Selon les scénarios, le reste à charge de la commune pourrait passer de 50 000 à près de 120 000 €. Une demande de subvention complémentaire a été faite. Si elle aboutit, le reste à charge redescendrait à 80 000 €.

Cette présentation a été faite en conseil municipal le 15 juillet et ce dernier a choisi d'opter pour un traitement global de cette rénovation et de supporter ces nouvelles dépenses.

Voici le plan autour duquel travaille l'équipe chargée de ce projet :

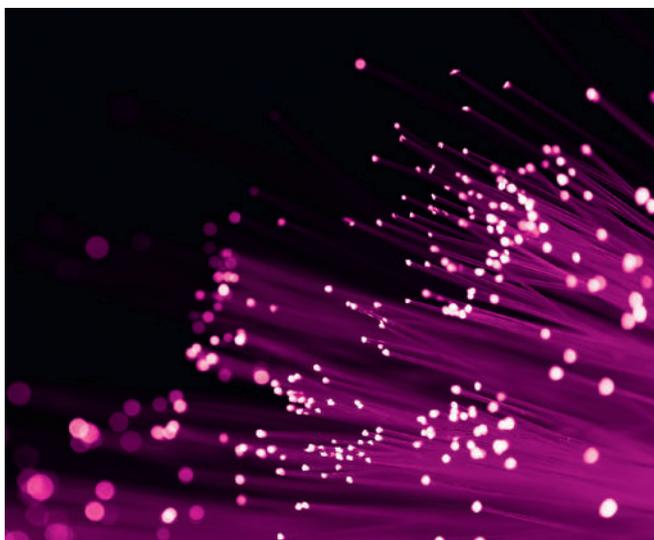
Les appels d'offres pourraient être lancés durant l'hiver mais la réalisation de cette opération rendra les vestiaires inutilisables pendant la durée des travaux. Le choix du calendrier d'intervention des entreprises sera à caler avec les responsables de la Gentienne afin d'impacter le moins possible le fonctionnement des championnats.



### ARRIVEE DE LA FIBRE OPTIQUE

**Internet est aujourd'hui un outil indispensable dans notre quotidien, que ce soit à usage domestique ludique ou professionnel.**

Les évènements récents nous l'ont d'ailleurs bien démontré avec les cours à distance pour les enfants et la multiplication des télétravailleurs. La qualité de la connexion internet est un élément de confort très attendu par les utilisateurs et est assurée par l'arrivée du Très Haut Débit (THD). Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener celui-ci à travers la fibre optique à 100% des foyers bretons à l'horizon 2026. Ce projet, porté par la Région Bretagne, arrive sur notre commune en cette fin d'année 2020 et se concrétisera



par le déploiement de la fibre à la quasi-totalité des foyers pluherlinois courant 2021. Les habitants auront alors la possibilité de démarcher les différents opérateurs afin de profiter d'une connexion internet performante.

Ne soyez pas surpris de voir durant ces prochains mois ou de croiser sur nos routes des techniciens et agents qui s'emploieront à installer ce système. Ces travaux sont conduits par l'entreprise AXIONE et se dérouleront en 2 phases :

- L'installation des SRO (Sous Répartiteur Optique), qui sont des armoires de brassage, l'une au bourg (rue du Taillis) et l'autre à Quénelet. Pour cette dernière, un chantier permettant de se raccorder à partir de Rochefort-en-Terre s'est déroulé le long de la RD 777 (De la Ville au Mai à la route de Quénelet).
- Le déploiement du réseau fibre à partir de ces armoires vers les différents foyers et la pose des points de branchement, via les supports téléphoniques existants ou non, à changer ou pas en fonction de leur état. Ce sera donc un déploiement aérien.

Une des conditions à ce déploiement de la fibre vers les habitations est l'adressage de tous les foyers, permettant aux habitants, professionnels et entreprises, ainsi que tout local, d'avoir une adresse unique, non ambiguë et géo localisable. Cela passe donc par la numérotation de toutes les habitations et autres, comme cela existe déjà dans le bourg.

### TRAVAUX DE VOIRIE

**Titulaire du marché dans le cadre du groupement de commandes coordonné par Questembert Communauté, l'entreprise COLAS Centre Ouest de VANNES a regoudronné les routes suivantes :**

- Route de Cartudo vers le Moulin de Clergerel
- Route de Brohéac
- Route de Renelvin
- Route du Pont d'Arz vers St Pabut de Brambien

Au total, ce sont 6.5 kms de routes qui ont été rénovés pour un coût total de 192 800 € TTC.

Lors de tels travaux, il est rappelé aux usagers la nécessité de respecter les panneaux de signalisation mis en place. Il s'agit d'abord d'assurer la sécurité des intervenants mais aussi de ne pas dégrader les routes prématurément.



## MEDIATHEQUE

### Culture, loisirs et partage ....

#### la médiathèque est pour tous les âges !

Cette année un peu particulière a été l'occasion de mettre en place un nouveau service : le « **Drive Piéton** ». Vous pouvez désormais faire votre recherche sur notre site, puis réserver un document et fixer un rendez-vous pour venir le chercher à la médiathèque sur :

<https://mediatheques.questembert-communaute.fr/>

Pour vous identifier dans votre espace personnel, utilisez le code-barres de votre carte usager comme identifiant et votre année de naissance comme mot de passe.

Vous avez besoin d'aide ? Ça ne fonctionne pas ? N'hésitez pas à nous appeler au 02.97.43.37.41 ou nous contacter par mail à : [mediatheque.pluherlin@orange.fr](mailto:mediatheque.pluherlin@orange.fr).

Nous pouvons vous recevoir individuellement pour découvrir avec vous le fonctionnement de notre site.

Les conditions actuelles ne nous permettent pas d'assurer autant d'animations qu'auparavant, toutefois nous continuons à vous accueillir dans des conditions normales aux horaires habituels :

- **Mardi de 16h à 18h**
- **Mercredi de 10h à 12h et 15h à 18h30**
- **Jeudi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h**

Nous vous demanderons simplement de penser à mettre votre masque et vous laver les mains avant de choisir vos livres.

Nous avons aéré nos rayons pour vous proposer plus de suggestions de documents. Nous savons qu'il est parfois difficile de choisir sans voir la couverture d'un livre, d'une BD ou d'un DVD... alors nous vous aidons un peu en vous présentant nos coups de cœur ou nos nouveautés ! N'hésitez pas également à consulter les sélections thématiques sur notre site internet. Notre équipe est également là pour vous aider dans vos choix, que ce soit pour rechercher un document ou vous partager un conseil de lecture.

Un nouveau « **Vide livres** » vous sera proposé le **SAMEDI 10 OCTOBRE 2020** (sous réserve). Vous pourrez faire l'acquisition de documents sortis des rayons à un prix très modique : 1€ les livres adultes, 0€50 les livres jeunesse, 1€ les BD et 1€ les CD et DVD.

Nous faisons régulièrement l'acquisition de nouveautés et enrichissons nos collections de documents en provenance de la médiathèque départementale avec qui nous sommes en partenariat.

### Vous ne trouvez rien d'intéressant ?

#### Demandez-nous conseil ou laissez faire le hasard !

Nous continuons également à vous proposer une sélection de livres à travers notre horoscope littéraire qui va s'enrichir désormais d'un horoscope cinématographique et musical ! Et pour les bons moments en famille, n'oubliez pas notre ludothèque ! Nous avons enrichi notre offre de nouveaux jeux que vous pouvez venir découvrir sur place ou sur notre site internet.

### Vous avez des idées, une passion à partager ?

#### Venez-nous en parler et nous verrons comment créer un moment de partage pour notre plaisir à tous !

L'inscription est gratuite pour les mineurs, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et adultes handicapés. L'inscription est de 12€ par an pour un foyer, que vous soyez seul, deux ou 5 à la maison, si vous résidez sur le territoire de Questembert Communauté.

Vous pouvez emprunter :

- **10 livres + 2 cd audio MP3 (livres lus/ livres sonores) + 2 revues + 2 cd-rom + 10 cd audio + 4 dvd-vidéo + 2 jeux de la ludothèque** soit 32 documents maximum /carte/médiathèque (dans la limite de la disponibilité des supports)
- dans la limite de 5 nouveautés/carte
- dans la limite de 64 documents/carte/réseau (dans la limite de la disponibilité des supports)

Vous les empruntez pour une durée maximale :

- **de 4 semaines** : attention à respecter ce délai pour ne pas faire attendre les autres lecteurs qui souhaitent eux aussi y avoir accès)
- Vous pouvez bien entendu les rendre avant si vous le souhaitez.



# Entre deux bulletins

## La médiathèque c'est aussi des services en ligne !

4 ressources numériques en ligne ou via les applications mobiles, comprises dans votre abonnement à la médiathèque.

- Depuis octobre 2017, Questembert Communauté souscrit à 4 abonnements payants de ressources numériques en ligne pour que vous puissiez ensuite en disposer via votre abonnement à la médiathèque.
- Ces ressources sont accessibles en ligne 24h/24, 7j/7 depuis chez vous ou depuis n'importe quel écran disposant d'une connexion à Internet.



- Elles complètent ainsi les collections déjà présentes dans les médiathèques.

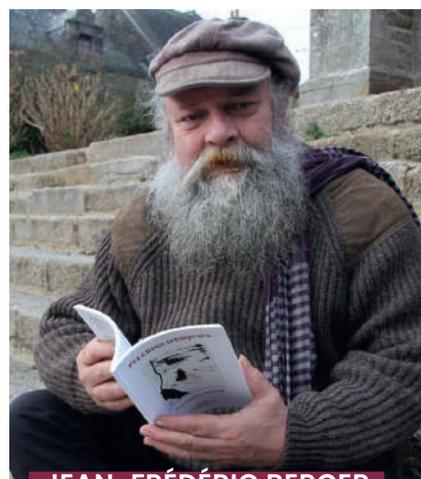
En vous connectant sur votre espace abonné (numéro de carte de lecteur et année de naissance), vous accédez :

- à la presse en ligne avec **Cafeyn by Le Kiosk**
- à des cours vidéo autour des loisirs et de la vie professionnelle avec **Skilleos**
- à des cours pour toute la famille (soutien scolaire, langues, code de la route, musique...) avec **Tout Apprendre** (également disponible via l'application mobile sur Google Play et l'App Store :
- à la formation informatique et multimédia proposée par **Vodeclis**

En ce début d'année nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- **Jean-Frédéric Berger** pour son livre « **Femmes** », en dédicace le 1er février 2020
- **Ediluz** ([www.ediluz.fr](http://www.ediluz.fr)) pour son exposition photographique du 7 janvier au 29 février 2020
- Le **centre social EVEIL** pour ses **ateliers numériques**
- Le **planning familial** ([planningfamilial56@gmail.com](mailto:planningfamilial56@gmail.com)) pour une discussion autour du film « **Les chevalières de la table ronde** » le 11 février 2020

Et vous, chers usagers, pour une après-midi créative et ludique autour des super-héroïnes le 26 février 2020 !



Suivez notre actualité sur notre site :

[https://mediatheques.  
questembert-communaute.fr/](https://mediatheques.questembert-communaute.fr/)  
et sur notre page Facebook :  
[https://www.facebook.com/  
mediathequedePluherlin/](https://www.facebook.com/mediathequedePluherlin/)

Merci et à bientôt !



### DEMANDE DE JARDIN

**La mairie a été saisie d'une demande de jardin par un particulier dont le logement en est dépourvu.**

Si votre jardin est trop grand et que vous avez du mal à l'entretenir, vous pouvez, si vous le souhaitez, le mettre en partie à disposition d'un tiers. Si cette proposition vous intéresse, merci de contacter la mairie qui pourra vous mettre en relation avec l'intéressé.



### OPERATION CESSION DE PORTIONS DE CHEMINS

**La mairie a été saisie de plusieurs demandes d'acquisition de portions de chemin. Elles sont à ce jour au nombre de quatre.**

Il s'agit essentiellement de demandes visant à donner de la cohérence à des propriétés bâties. Selon le statut des chemins (chemin rural ou autres) la procédure de cession peut différer.

Afin d'assurer la sécurité juridique de ces ventes, et pour en apprécier l'opportunité, le Conseil Municipal, lors de sa réunion en date du 16 septembre dernier, a décidé de lancer une procédure groupée de cessions de portions de chemins selon la procédure suivante :

- Les personnes intéressées par l'achat d'une portion de chemins en font la demande écrite à la mairie.
- Réunion de la commission voirie qui se portera sur les lieux afin de statuer sur l'opportunité de chacune des demandes de cession.
- Détermination des cessions acceptées ou non et d'un prix de vente par le Conseil Municipal, selon la nature du sol ;
- Organisation d'une enquête publique afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet.
- Tous les frais relatifs à cette opération seront à la charge des demandeurs (frais d'enquête publique, de bornage, de notaire...).

Les personnes potentiellement intéressées par cette opération doivent se manifester auprès de la mairie pour le 31 décembre 2020 au plus tard.



## RÉOUVERTURE DU FOYER DES JEUNES

Depuis février, et après un interlude confinement, les jeunes de la commune se retrouvent régulièrement avec les animateurs du Centre Social Eveil pour remettre en fonctionnement le foyer des jeunes de Pluherlin. Lors de ces rencontres, sont abordés, l'aménagement du foyer des jeunes, les règles de vie, les envies de projets pour le foyer et la commune ainsi que le mode de fonctionnement de celui-ci.

Pendant la période de septembre à décembre, le foyer sera ouvert tous les vendredis de 17h30 à 19h30 (hors périodes de vacances) pour les jeunes de plus de 11 ans (ou ayant 11 ans d'ici la fin de l'année). Suite à cette période, nous vérifierons qu'elles correspondent aux emplois du temps de chacun, où nous modifierons les horaires.



Lors de ces ouvertures, un animateur sera toujours présent pour échanger, jouer, accompagner les jeunes dans leurs animations ou leurs projets. Au sein du foyer, on peut trouver un baby-foot, des jeux de société, une table de ping-pong, un espace cuisine/détente...

Pendant les prochaines semaines, les jeunes discuteront autour de la mise en place d'une cafétéria !

Les jeunes sont à la recherche de matériel pour étoffer le foyer (coussins, lampes, tissus, jeux de société, meubles).

Si des habitants ont du matériel, ils peuvent nous contacter.

Pour qu'un jeune intègre le foyer, il lui suffit de venir lors des horaires d'ouverture ou de contacter le secrétariat d'Eveil au :

02 97 66 24 63.



## FINANCES 2019 - 2020

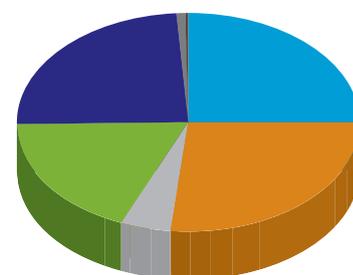
Le 03 mars dernier, la dernière réunion du Conseil Municipal de la mandature 2014-2020 était consacrée pour l'essentiel à l'examen des comptes administratifs (C.A.) 2019 et budgets primitifs (B.P.) 2020.

Ils ont été votés à l'unanimité. Le budget 2020 a été voté avant la mise en place des mesures liées à la pandémie de la COVID-19. De fait, il ne tient pas compte des répercussions financières de celle-ci.

La situation financière de la Commune a par ailleurs, été analysée par le receveur municipal.

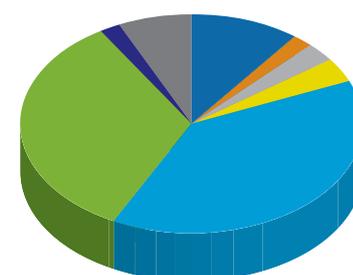
**COMMUNE : Les dépenses réelles de fonctionnement** (hors chapitre 042) représentaient 850 000 € en 2019. Ce montant est en progression mais reste maîtrisé.

Les dépenses réelles de fonctionnement	PREVU AU BP 2019	REALISATIONS 2019	PREVU AU BP 2020
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	314 270,00 €	234 876,98 €	322 207,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL	309 600,00 €	278 474,54 €	315 700,00 €
014 - ATTENUATION DE PRODUITS	59 000,00 €	56 089,88 €	59 000,00 €
022 - DEPENSES IMPREVUES	7 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	290 975,00 €	0,00 €	240 739,42 €
042 - OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	132 950,87 €	132 340,33 €	3 003,58 €
65 - AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	290 000,00 €	260 964,86 €	315 000,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	13 000,00 €	10 567,28 €	12 000,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	650,00 €	0,00 €	650,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 945,87 €</b>	<b>973 313,87 €</b>	<b>1 275 800,00 €</b>



**Les recettes de fonctionnement** évoluent elles aussi favorablement, notamment grâce au dynamisme des bases fiscales et de la dotation de solidarité rurale.

Les recettes de fonctionnement	PREVU AU BP 2019	REALISATIONS 2019	PREVU AU BP 2020
002 - EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
013 - ATTENUATION DE CHARGES	3 000,00 €	19 129,23 €	3 000,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 331,50 €	30 331,50 €	0,00 €
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VTE DIVER	55 100,00 €	54 422,91 €	50 300,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	567 000,00 €	582 612,39 €	562 000,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	487 900,00 €	506 153,18 €	484 500,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	25 000,00 €	28 841,94 €	26 000,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	11,95 €	0,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	105 422,97 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 318 331,50 €</b>	<b>1 476 926,07 €</b>	<b>1 275 800,00 €</b>



Le bilan des comptes 2019 se traduit par un **excédent total de la section de fonctionnement** stable de **503 612.20 €** (contre 504 157.56 € en 2018).

Cet excédent sera en grande partie consacré au financement des investissements prévus au titre de l'année 2020.

**Les investissements** réalisés en 2019 ont connu un pic à près 1 million d'euros. Il s'agissait essentiellement des travaux de rénovation de la salle Françoise d'Amboise, des travaux de voirie et de l'acquisition du tracteur DEUTZ et de son matériel.

Une enveloppe exceptionnelle est à nouveau programmée pour le programme de voirie 2020. Outre la rénovation des vestiaires foot, des crédits sont également prévus dans l'hypothèse d'une acquisition de terrains.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – LIBELLE OPERATION	REALISATIONS 2019	PREVU AU BP 2020
ACQUISITIONS MATERIEL BUREAU	4 906,60 €	5 000,00 €
AMENAGEMENT DU BOURG	2 346,41 €	5 000,00 €
ACQUISITIONS MATERIEL DIVERS	120 160,23 €	88 720,00 €
ACQUISITION DE TERRAINS	0,00 €	281 980,00 €
TRAVAUX VOIRIE	201 441,59 €	230 000,00 €
MEDIATHEQUE – GARDERIE PERISCOLAIRE	5 046,88 €	6 000,00 €
REPARATION BATIMENTS	3 149,54 €	30 000,00 €
AMENAGEMENT ETAGE MAIRIE	378,84 €	0,00 €
ETUDE RESEAU EAUX PLUVIALES	0,00 €	1 000,00 €
SALLE FRANCOISE D'AMBOISE RENOVATION	492 045,55 €	54 800,00 €
CITY PARK	45 833,27 €	0,00 €
CHAPELLE DE LA BARRE – REFECTION ENDUITS	12 630,00 €	0,00 €
PARKING SALLE FRANCOISE AMBOISE	696,00 €	60 000,00 €
VESTIAIRES FOOT – REFECTION	1 416,00 €	135 000,00 €
DEPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE	41 652,00 €	42 000,00 €
LE CHAMP DE L'ETANG – ECLAIRAGE PUBLIC	0,00 €	25 000,00 €
CHAPELLE CARTUDO – PORTES ET VITRAIL	0,00 €	7 500,00 €
EGLISE ETANCHEITE FLECHE	0,00 €	30 000,00 €
OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	0,00 €	4 500,00 €
OPERATIONS FINANCIERES	62 534,76 €	35 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>994 237,67 €</b>	<b>1 042 000,00 €</b>

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, il n'est pas prévu d'avoir recours à l'emprunt pour financer les investissements 2020. En effet, la Commune bénéficie d'un excédent de fonctionnement 2019 assez confortable et de subventions allouées par nos différents partenaires (Département, Région, Etat).

## SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU 31 DECEMBRE 2019

Voici les extraits du diagnostic financier réalisé par Monsieur HEMERY, trésorier concernant la situation financière de la commune de PLUHERLIN.

**La trésorerie** de la commune au 31 décembre 2019 s'élevait à 547 491 € et demeure à un niveau élevé.

Le niveau d'endettement est tout à fait raisonnable et la dette est totalement maîtrisée. En effet, la dette à long terme ne représente que 1.8 % des capitaux propres. Le total des encours ramené aux produits réels de fonctionnement s'élève à un peu plus de 2 mois et demi. Il est strictement inférieur à 2 ans qui est la limite à partir de laquelle, il faut être plus vigilant.

### La capacité d'autofinancement (CAF) :

elle permet tout d'abord de rembourser les échéances d'emprunt puis, dans un second temps, de financer les opérations d'équipement. Elle est également d'un très bon niveau.

En matière **d'exécution budgétaire**, comme en 2018, 84 % des dépenses d'exploitation prévues ont été consommées. En matière d'investissement 69 % des dépenses prévues ont été réalisées contre 37 % en 2018.

**En conclusion**, la santé financière de la commune est très bonne. Les grands équilibres financiers sont respectés : le fonds de roulement net global est élevé, la dette faible et inférieure à 1 an de CAF. Le niveau de la CAF autorise des marges de manœuvre en matière d'investissement.

Par ailleurs, 5 budgets annexes viennent compléter le budget général de la commune. Ils concernent, l'assainissement, les lotissements, les panneaux photovoltaïques et le CCAS.

RECETTE D'INVESTISSEMENT – LIBELLE OPERATION	REALISATIONS 2019	PREVU AU BP 2020
TRAVAUX VOIRIE	29 286,00 €	39 000,00 €
SALLE FRANCOISE D'AMBOISE RENOVATION	225 418,91 €	113 744,00 €
CITY PARK	22 453,50 €	0,00 €
CHAPELLE DE LA BARRE – REFECTION ENDUITS	0,00 €	10 525,00 €
PARKING SALLE FRANCOISE AMBOISE	0,00 €	13 000,00 €
VESTIAIRES FOOT – REFECTION	0,00 €	33 000,00 €
CHAPELLE CARTUDO – PORTES ET VITRAIL	0,00 €	5 800,00 €
EGLISE ETANCHEITE FLECHE	0,00 €	6 000,00 €
OPERATIONS FINANCIERES	793 088,49 €	820 931,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 070 246,90 €</b>	<b>1 042 000,00 €</b>

Budget		Résultats CA 2019	Prévisions BP 2020
ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	+ 9 929.78 €	74 500.00 €
	Investissement	+ 43 697.10 €	77 200.00 €
LOTISSEMENT PRE DE L' ALOUETTE	Fonctionnement	+ 114 614.27 €	283 230.37 €
	Investissement	- 129 580.68 €	185 359.78 €
LOTISSEMENT LE CHAMP DE L'ETANG	Fonctionnement	+ 0.00 €	281 160.16 €
	Investissement	- 71 838.37 €	352 981.74 €
Panneaux PHOTOVOLTAIQUES	Fonctionnement	+ 9 742.25 €	19 800.00 €
	Investissement	+ 31 615.01 €	38 200.00 €
CCAS	Fonctionnement	+ 2 463.27 €	16 300.00 €
	Investissement	+ 737.01 €	737.01 €

Le budget Commune a versé en 2020 une subvention d'équilibre de 12 600 € au budget C.C.A.S. et de 23 600 € au budget assainissement.

## SUBVENTIONS

Lors de sa réunion en date du 03 février 2020, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION	SUBV 2020	ASSOCIATION	SUBV 2020
FNACA	40 €	Association des Donneurs de sang - QUESTEMBERG	50 €
La Gentienne	1 500 €	Ligue contre le Cancer	50 €
Entente Sportive Pluherlin Rochefort	1 000 €	Resto du Cœur	100 €
Comité de Jumelage avec Incourt	200 €	ADAPEI « Les Papillons Blancs »	50 €
Comité de la Fête du Pain	600 €	Handi Chiens SAINT BRANDAN	50 €
Pielin Multisports	200 €	Union dép. des Sapeurs-Pompiers 56	100 €
Association Culturelle	300 €	Association Tréfute de TREFFLEAN	50 €
Bugale Pielin	200 €	Harmonie Fanfare - MALANSAC	80 €
Société de chasse de PLUHERLIN	1 400 €	Chorale Ste Cécile - MALANSAC	70 €
SEM AGRI - QUESTEMBERG	60 €	Rêves de clowns	100 €
La Croix Rouge - QUESTEMBERG	100 €	Scouts Guides - Groupe de MALANSAC	110 €
Arz Scène	100 €		

# Finances

Par ailleurs, il a décidé d'attribuer à la Gentienne une subvention annuelle spécifique pour l'encadrement des jeunes de 1 800 € ainsi qu'à l'ESPR pour un montant de 1 000 €. Enfin, une subvention exceptionnelle est attribuée à la société de chasse pour l'acquisition de carrelage pour le local chasse.

Pour clore ce sujet, le Conseil Municipal a validé les dispositions suivantes : les Toqués Pluherlinois n'ont pas fait de demande de subvention mais bénéficient de l'utilisation gratuite de la cuisine de la cantine pour 5 ateliers cuisine.

Les demandes de subvention reçues à compter du 04 février, considérées comme étant hors délai, et n'ont pas été examinées par le Conseil Municipal.

Les autres associations pluherlinoises n'ont pas fait de demande de subvention.

## AIDE AUX ECOLES

**En dehors de la participation au fonctionnement des écoles primaires publiques du secteur** (lorsque des enfants pluherlinois y sont scolarisés), pour l'année 2020, la Commune apporte son aide à l'école privée Saint Gentien de PLUHERLIN et à l'école publique Sylvain Pradeau de ROCHEFORT EN TERRE dans les conditions ci-dessous :

	Classe verte : 16.50 €/élève	Arbre Noël : 6.00 €/élève
Ecole St Gentien 108 élèves	1 782.00 €	648.00 €
Ecole S. Pradeau 34 élèves de PLUHERLIN	561.00 €	204.00 €

### Convention Ecole privée :

- Élève de classes maternelles	1 385.84 € x 35 =	48 504.40 €
- Élève de classes élémentaires	426.65 € x 67 =	28 585.55 €
- Le montant global		77 089.95 €

Une participation de 500 € sera versée à l'A.P.E.L. de l'école Saint Gentien pour les activités culturelles. Enfin, la commune participe à la scolarisation d'un enfant en classe ULIS à l'école Notre Dame de QUESTEMBERG à hauteur de 426.65 €.

## COTISATIONS

INTITULE	COTISATION 2020
Centre Social Eveil	Base 1 555 hts
- Famille (1.50 €/ht)	2 332.50 €
	1 648.50 €
- CLAS Activités péri-scolaires (15.70 € /élève primaire pour 105 élèves)	
- Centre Social coordination animation globale (4.00 €/ht)	6 220.00 €
- Locaux à CADEN (0.70 €/HT)	
- Projet 2017/2020 (0.30 €/ht en 2017 ; 0.60 €/ht en 2018 ; 0.90 €/2019)	1 088.50 €
	1 399.50 €
	<b>TOTAL : 12 689.00 €</b>
Association des Maires du Morbihan	460.28 €
Indemnité gardiennage de l'église	112.00 €

## VIVRE ENSEMBLE ET MIEUX SE CONNAITRE

### Les agriculteurs

À l'automne s'effectuent les dernières récoltes et semis.

Dès la mi-septembre commenceront les ensilages du maïs (broyage des plantes entières) qui se dérouleront au fur et à mesure de la maturité des champs jusqu'à fin octobre. Cet ensilage servira tout au long de l'hiver à nourrir le bétail. Le maïs peut également être récolté plus tardivement en grains pour être vendu comme une autre céréale ou utilisé directement à la ferme comme aliment.

Dès que les champs se libèrent, les agriculteurs préparent déjà l'année suivante. Les semis des céréales dites d'hiver débutent fin septembre pour l'escourgeon (variété d'orge) et mi-octobre pour le froment.

Les semis de couverts végétaux sont réalisés en interculture (en attendant les cultures du printemps).

### Les travaux des champs se déroulent sous tous les temps.

Sur les routes, vous croiserez des tracteurs avec machines et/ou remorques, qui parfois, malgré les précautions d'usage, emportent sur leurs roues un peu de terre des champs, prudence donc, car même après nettoyage, **les routes restent souvent glissantes**....

L'automne annonce aussi progressivement le retour à l'étable du bétail qui séjourne dans les prairies. Dans nos régions tempérées, les animaux ne craignent pas vraiment le froid, mais c'est tout simplement parce que l'herbe ne pousse plus et que le piétinement du sol risque d'endommager gravement la prairie.



### Les chasseurs

Pour randonner pendant un jour de chasse,

Voici quelques conseils :

- **Restez sur les sentiers connus**, et fréquentés par les randonneurs.
- **En cas de doute, restez près des habitations, des routes et des chemins principaux**, à proximité desquels les chasseurs savent que des personnes peuvent se trouver.
- **Soyez visibles**, portez des vêtements voyants, **un gilet fluorescent**.

si vous entendez des coups de fusil, des chiens aboyer ou des chasseurs :

- **Faites connaître votre présence** aux chasseurs sans perturber la chasse.
- **Faites-vous voir** en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.

Si un chasseur vous a vu, allez à sa rencontre et demandez-lui **toutes les informations nécessaires et les zones à éviter**.



### Les règles de voisinage

Un bon voisinage est précieux, il faut respecter au mieux quelques règles pour le bien-être de tous.

**Tout type de bruit** (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

- **Les bruits de chantier** sont autorisés : Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.
- **Appareils bruyants**, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...). Ils sont autorisés : De 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au samedi. De 10h à 12h les dimanches, jours fériés.

### Les nuisances canines

Les propriétaires de chiens doivent prendre les mesures qui s'imposent en cas d'aboiements intempestifs audibles d'une propriété voisine.

Les déjections des chiens doivent être ramassées sur la voie publique par les propriétaires.



### VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS :

#### Vous avez des questions sur votre maintien à domicile ?

Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite

**Sur Rendez-vous** : en antenne ou lors d'une visite à domicile

### NOS MISSIONS

#### Informez, accompagnez et orientez les seniors et leurs proches sur :

- Le maintien à domicile
- L'offre de soins
- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)

#### Nous contacter :

Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H. - Fermé le mardi matin.

Tél. **02 30 06 05 60**

Email : [contact@eaem.bzh](mailto:contact@eaem.bzh)

Site : [www.eaem.bzh](http://www.eaem.bzh)

## TAXE DE SEJOUR

**Nul besoin d'être un professionnel du tourisme (hôtel, camping...) pour devoir collecter la taxe de séjour. Le fait de louer un gîte, une maison ou un appartement à titre onéreux, vous oblige à le faire pour le compte de la collectivité.**

### À quoi sert la taxe de séjour et qui la paie ?

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire afin que les vacanciers y séjournant participent à son développement touristique. Elle est réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire pour le compte de Questembert Communauté. La collectivité la reverse ensuite à l'office de tourisme (Rochefort-en-Terre

Tourisme) pour lui permettre de financer ses actions de promotion et de communication visant à améliorer l'image, la visibilité de la destination et fidéliser les touristes (éditions, site internet, animations, salons...).

### Quel est le montant de la taxe de séjour ?

Il varie selon le type d'hébergement et doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement. Il doit également figurer sur la facture remise au vacancier. La tarification correspondant à votre hébergement est disponible à l'office de tourisme. Rappelons que la taxe de séjour est due par personne et par nuit.

### Procédure :

Tout nouvel hébergeur doit se déclarer à la mairie de la commune où se situe le meublé. À partir de cette déclaration Cerfa, Rochefort-en-Terre Tourisme prend contact avec l'hébergeur afin de procéder à son enregistrement sur la plateforme de télédéclaration de la taxe de séjour.

**Toutes les informations relatives à cette taxe de séjour sont disponibles sur le site :**

<http://questembertcommunaute.taxesejour.fr>

## PREVENTION ROUTIERE



### Le permis à un euro par jour, comment en profiter ?

La sécurité routière vient de lancer une campagne à destination des jeunes habitants ruraux, et de leurs parents, afin de mieux leur faire connaître le dispositif du « permis à un euro par jour ».

Le principe est de permettre aux jeunes de s'inscrire aux cours préparatoires au permis avec un système de financement aidé, au sein d'écoles de conduite labellisées partout en France.

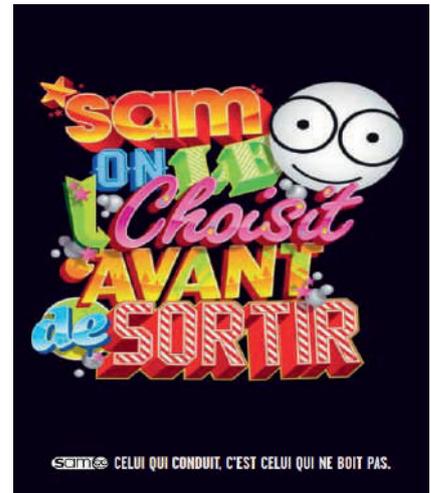
Vous pouvez visualiser le communiqué de presse en copiant le lien ci-dessous :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/le-permis-un-euro-par-jour-comment-en-profiler>

### SAM : Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas

L'été se prête plus à faire la fête, mais pour qu'elle se termine bien, pas de vacances pour Sam (Sans Accident Mortel). L'alcool reste en cause dans près d'un accident mortel sur 3 chez les jeunes.

Dans cet article, vous trouverez une interview du Dr Jean-Pascal Assailly répondant à la question : Pourquoi pour de nombreux jeunes l'alcool est devenu indissociable de la fête ? Vous y trouverez, également, les conseils de SAM pour s'amuser tout l'été.



En copiant le lien ci-dessous, vous pourrez lire l'article dans sa globalité :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/pour-les-fetes-et-retrouvailles-estivales-noublie-pas-dinviter-sam>

## RECENSEMENT CITOYEN

**Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'au trois mois qui suivent et en aucun cas avant cette date. Cette année, les jeunes nés en 2004 sont concernés et sont priés de se présenter en Mairie muni du livret de famille et de leur carte d'identité.**

DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT	DATE DE NAISSANCE	PERIODE DE RECENSEMENT
Né en juillet 2004	Entre la date d'anniversaire et le 30/09/2020	Né en octobre 2004	Entre la date d'anniversaire et le 31/12/2020
Né en août 2004	Entre la date d'anniversaire et le 31/10/2020	Né en novembre 2004	Entre la date d'anniversaire et le 30/01/2021
Né en septembre 2004	Entre la date d'anniversaire et le 30/11/2020	Né en décembre 2004	Entre la date d'anniversaire et le 28/02/2021

### En savoir plus :

Centre du Service National de Brest – 8 rue Colbert 29200 BREST  
 Tél : 02 98 37 75 57 – fax : 02 98 37 75 59  
 com-csn-bre@dsn.sga.defense.gouv.fr  
 www.defense.gouv.fr (rubrique « jeunes et JAPD »)

## ACTIVITES SUR LA COMMUNE DE PLUHERLIN

ACTIVITE	DATE	HORAIRES	LIEU	CONTACT	TEL.
Gymnastique	Jeudi	18h30 - 19h30	Salle Françoise d'Amboise	ROBERT Anita	02 97 43 34 78
Basket U11	Mercredi	14h00 - 15h15	Salle de sports	E.S.P.R. JAGUT Nolwenn	07 57 40 45 70
Basket U13 - U15	Mercredi	15h15 - 16h30			
Basket U9 Mixtes	Jeudi	17h00 - 18h15			
Basket Seniors Filles	Mercredi	19h15 - 21h00			
	Vendredi	19 h15 - 21h00			
Basket Loisirs mixtes	Lundi	19h00 - 21h00	Salle de sports	BUFFET Nicolas	06 15 89 42 39
Foot - U6 - U7	Mercredi	13h45 - 15h15	Terrain de sports	LA GENTIANNE RICHARD Philippe	06 19 62 72 68
Foot - U8 - U9		13h45 - 15h15			
Foot - U10 - U11	Mercredi	15h15 - 16h45			
Foot - U12 - U13	Mercredi	17h00 - 18h30	Terrain de sports LIMERZEL		
Foot - U14	À déterminer	À déterminer	À déterminer	LA GENTIANNE JAGUT Gilles	02 97 43 45 11 06 08 90 73 99
Foot - U15					
Foot - U16 - U17					
Foot - Seniors	Mardi - Vendredi	19h00 - 21h00	Terrain de sports	LA GENTIANNE PROU Stéphane	06 16 38 64 69
Gym Douce - Pilates	Lundi	14h00 - 15h00	Salle Françoise d'Amboise	PIEROKAMALI Morgane AUDUREAU	06 85 34 35 54
Zumba Kids jr (4-6 ans)	Lundi	17h00 - 18h00			
Gym Zen	Lundi	15h15 - 16h15			
Strong by Zumba (À partir de 16 ans)	Mardi	19h00 - 19h50			
Pilates	Mardi	20h00 - 20h45			
Zumba Gold + Gold Toning	Mardi	14h00 - 15h00			
Sports collectifs en loisirs	Jeudi	19h00 - 21h00	Salle de Sports	PIPAUD Sébastien	06 67 28 99 19
Ateliers de cuisine	3 <sup>ème</sup> vendredi	Soirée	Salle polyvalente	KERBOURIU Pascal	06 14 31 96 62
Danse Bretonne	Jeudi	20h30 - 22h30	Salle Françoise d'Amboise	TANGUY Christian	02 97 43 34 95
Jeux de boules bretonnes	Mardi et Jeudi	À partir de 14h	Boulodrome	SIKORSKI Joël	06 32 08 33 04
Palets	Lundi et Samedi	14h30 - 18h00	Parking salle omnisports	LECLERC Christian	06 09 47 35 24
Randonnées pédestres	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredi	À partir de 14h	RDV Salle de Sports	PEDRON Georges	02 97 43 39 12
Art Floral	3 <sup>ème</sup> mardi	À partir de 20h	Maison des Associations	LOUIS Sophie	02 97 26 11 69
Club des aînés	1er mercredi	14h00 - 17h00	Ancienne école	LE MENELEC Danielle	02 97 43 48 18

## WELCOME TO SAINT GENTIEN'S SCHOOL !



**Cette année nous allons nous immerger dans la langue et la culture anglaise.**

Ce projet vise à augmenter progressivement la quantité d'anglais dans l'école. En plus des 1h30 d'anglais obligatoire nous allons faire d'autres matières en anglais. L'EPS, l'art, des poésies, les rituels, les opérations... A la fin de l'année scolaire nous souhaitons pérenniser ce projet en mettant en avant ce temps sous la forme d'une option anglais +.

Depuis plusieurs années, les naissances sur la commune baissent. C'est logiquement que nous retournons à 4 classes. Nous accueillons deux nouvelles enseignantes Jessica GUILLOU en CP-CE1 et Annaïg COLOMBE en CMI-CM2. Le reste de l'équipe reste stable Stéphanie RYO en PS-MS-GS, Magali CLOZEL en CP-CE1, Maud KERVICHE et Laurence HAMON en CE2-CM1 et Romain LESCOP en CMI-CM2. L'équipe pédagogique se complète avec 4 ASEM Isabelle, Kathalyn, Christèle et Aurélie, 3 AVS Jean-Pierre, Mélissa et Anne-Laure et un poste ASH Alexandra.

Nous allons terminer le projet de l'année dernière avec une représentation cirque dans un grand cirque au mois de juin. En fonction des contraintes sanitaires nous mettrons en œuvre différents projets. Séjour linguistique, cinéma, salon du livre...

Pour suivre l'actualité de l'école en photos et en vidéo vous pouvez suivre ce lien :

<https://photos.app.goo.gl/DY6bB3RuNUQG7i8T7>

### INSCRIPTION 2020-2021 :

Pour inscrire votre enfant en PS1 (TPS) votre enfant doit être propre et être né en 2018 pour l'année 2020-2021.

Ensuite veuillez prendre contact avec le chef d'établissement soit :

- par téléphone : 02 97 43 37 44

- par mail : [eco56.stge.pluherlin@e-c.bzh](mailto:eco56.stge.pluherlin@e-c.bzh)

Nous ferons une visite de l'école et nous remplirons les documents d'inscription.

**LESCOP Romain**

**Chef d'établissement**

## APEL DE L'ECOLE ST GENTIEN

**Cette année 2020 a été quelque peu mouvementée pour les élèves de l'école St Gentien.**

Elle a commencé par une bouffée d'oxygène avec le voyage à VAL LOURON, où ils ont pu dévaler quelques pentes douces, faire de la luge, du chien de traîneau et finir la semaine par une superbe boum après avoir vu la descente aux flambeaux.

Puis, un invité inattendu est venu troubler l'année scolaire : coco le

virus. Nos élèves ont su montrer leurs adaptations à continuer les cours à la maison et dans le retour à l'école avec ses conditions très particulières.

Une photo de classe a pu être montée (photo montage individuel) pour marquer malgré tout cette année. Des dessins de soutien ont été envoyés à l'EHPAD de Rochefort en Terre.

La fin d'année scolaire a été ponctuée par le départ de Maryline,

maîtresse de CE1-CE2 ainsi que celui d'Anaïs, maîtresse de GS-CP.

La chasse à l'œuf, le cirque (qui est reporté en 2021) et la kermesse n'ayant pu avoir lieu, nous organisons, un repas paëlla le samedi 03 octobre en version « plat à emporter ».

Enfin, et dans tous les domaines, nous espérons que cette fin d'année se termine le plus sereinement possible.

**L'APEL St Gentien**

## CLUB DE GYMNASTIQUE

**Suite aux directives gouvernementales, notre association n'a pas eu d'autres choix que d'annuler les cours jusqu'à la fin juin.**

Suite au déconfinement, la reprise des cours et les inscriptions auront lieu jeudi 10 septembre à 18 h 15 à la salle Françoise d'Amboise.

Le respect des distances recommandées et le port du masque seront appliqués. Dans l'attente de pouvoir se retrouver en compagnie de Valérie, notre nouvelle animatrice.

Le bureau compte sur votre soutien.

**Le Bureau**

## ECOLE PUBLIQUE SYLVAIN PRADEAU

**Ce mardi 1er septembre 2020, par un grand soleil, jour de la rentrée scolaire, 64 enfants ont retrouvé avec plaisir pour certains, un peu de trac pour d'autres, le chemin de l'école Sylvain Pradeau à Rochefort en Terre.**

L'école cette année est ravie d'accueillir 10 nouvelles familles récemment arrivées dans le secteur.

Les enfants se répartissent en trois classes : 20 en maternelle ; 21 en CP/CE1 ; 23 en CE2/CM1/CM2.

Plus de la moitié des élèves habitent dans la commune de Pluherlin.

Les parents ont apprécié en ce jour de rentrée la présence de plusieurs élus de la nouvelle équipe municipale de Rochefort-en-terre dont Mona GUIOMARD, Adjointe déléguée aux affaires scolaires. (à gauche sur la photo)

### L'équipe pédagogique reste inchangée

- M<sup>me</sup> Anne-Claire LAIGLE, ATSEM, classe maternellePS/MS/GS, garderie périscolaire
- M<sup>me</sup> Sabrina LE GUILL et Mme Sabrina SCAEROU agents de service
- M<sup>me</sup> Gabrielle ROBERT, enseignante de la classe maternelle : TPS/PS/MS/GS (deuxième en partant de la gauche sur la photo)
- M<sup>me</sup> Sylvie MEZIRARD, enseignante de la classe CP/CE1 (à droite sur la photo)
- M<sup>me</sup> Claire JURGENSON, enseignante de la classe de CE2/CM1/CM2 et directrice de l'école (deuxième en partant de la droite sur la photo)



Pour avoir des renseignements, prévoir une visite ou encore pour toute information concernant l'inscription de vos enfants à l'école publique Sylvain Pradeau de ROCHEFORT EN TERRE, contactez-nous au : 02.97.43.35.09 ou par mail : [ec.0560260d@ac-rennes.fr](mailto:ec.0560260d@ac-rennes.fr)  
<http://www.rochefort-en-terre.fr/ecole/>

## ASSOCIATION CULTURELLE - SECTION RANDONNEE PEDESTRE

### Ne restons pas confinés !

L'année 2019-2020 aura été marquée par l'arrivée de la COVID 19 et les contraintes du confinement imposé ne nous ont pas permis de proposer les randonnées prévues au calendrier en mars-avril-mai-juin. Le voyage au Pays Basque prévu au mois de mai a été lui aussi annulé, il est reporté pour 2021, la semaine du 29 mai au 5 juin. Quant à la sortie prévue à Saint Malo, elle va être reportée également. Nous ne pouvons encore communiquer la date.

Notre dernière randonnée extérieure avait eu lieu à Carentoir le 21 février. Le déconfinement nous a permis de nous retrouver le 26

juin pour terminer cette année insolite. Un pot convivial a clôturé cet après-midi de retrouvailles sans le buffet initialement prévu, les salles municipales ne pouvant être mises à disposition.

L'association espère pouvoir proposer un redémarrage de ces randonnées, bien attendu par l'ensemble des adhérents. Nous serons tenus de respecter les consignes et de faire des groupes de 10 marcheurs.

Nous prévoyons de nous retrouver le vendredi 4 septembre à 9H30 pour une première marche sur Pluherlin. Nous vous informons que, comme nous l'avions déjà annoncé, les randonnées sur

Pluherlin le premier vendredi du mois auront lieu le matin de 9H30 à 11H30. Départ salle des sports. La deuxième randonnée du mois, sur une commune extérieure, aura lieu l'après-midi. Départ salle des sports à 13H30.

Les destinations pour septembre-octobre-novembre-décembre seraient : Elven, La Vraie-Croix, Larré, Surzur. Des informations de confirmation seront données au fur et à mesure des événements.

**Pour tout renseignement**, vous pouvez joindre Georges et Annie PEDRON : tél. 02 97 43 39 12 - 06 75 03 79 32 ou Christian TANGUY tél. 02 97 43 34 95 - 06 87 79 19 99.

## ENTENTE SAINT MARC - CHAPELLE DE CARTUDO

**Si 2019 était une année blanche pour les contribuables, 2020 le sera pour notre association ! Pas besoin de neige pour en arriver là, une pandémie suffit !**

Et bien soit, faisons contre mauvaise fortune bon cœur. Aller de l'avant sans se décourager, telle est la maxime de ce proverbe que les bénévoles appliquent à la lettre en profitant du temps ainsi libéré pour faire quelques menus travaux d'infrastructure et de débroussaillage. C'est également le moment opportun pour redonner une nouvelle jeunesse au matériel. Enfin, comme être volontaire, avoir un objectif commun et disposer de temps sont les trois ingrédients principaux dans le bénévolat associatif, nous profitons qu'ils soient réunis pour parfaire notre cohésion.



La faîtière de la toiture s'est refait une beauté pendant que le mouton de la cloche se fardait d'un vernis protecteur. Puis ce fut à la fontaine de prendre ses aises. Le terrain a en partie été dégagé et le bois ainsi récupéré précieusement rangé avec la ferme intention de réchauffer votre fricassée lors de la prochaine fête de la chapelle.

Le chapiteau, propriété de l'association, a, quant à lui, donné du fil à retordre à une dizaine de bénévoles à qui il a fallu près de trois jours pour remettre l'armature métallique en état : décapage, protection contre la corrosion, peinture. Les poses méridiennes étaient mises à profit pour renforcer la cohésion du groupe autour d'un déjeuner amical et chaleureux.

Ce sont ces moments solidaires et conviviaux qui font que nos valeurs ont un sens.



## COMITE DE LA FETE DU PAIN

### Pluherlinoises, Pluherlinois,

**Le Comité de la Fête du Pain s'est réuni fin juin et a pris la décision de ne pas organiser la Fête du Pain pour l'édition 2020.**

C'est avec regret qu'une telle décision a été prise car un important travail de préparation avait déjà été effectué. Par ailleurs, des artisans avaient déjà été retenus et des animations prévues. Quel dommage de n'avoir pas pu organiser cette animation très sympathique et conviviale !

Il n'y avait pourtant pas d'autres choix : les conditions requises pour le bon déroulement de la

fête étaient difficiles à réunir et le risque qu'elle soit annulée la veille par arrêté préfectoral était trop grand.

Il fallait également veiller à la santé des bénévoles qui assurent le bon déroulement de la fête : nous ne voulions pas leur faire prendre de risques inconsidérés.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 dans de meilleures conditions.



## CLUB DES AINES

**Ce sera avec plaisir que notre Club des Aînés reprendra ses activités après ce long confinement et ce dès que nous aurons les autorisations requises.**

Nous vous contacterons et informerons de la reprise du club.

Nous comprenons que chacun n'a qu'une hâte : reprendre les activités et de se retrouver et passer un agréable après-midi.

Les rencontres sont programmées chaque premier mercredi du mois de 14 h 00 à 17 h 00.

Nous nous réunissons autour de divers jeux : cartes, triomino, scrabble etc...

À certaines occasions, des animations spécifiques sont organisées. Globalement, les animations du club sur une année sont les suivantes :

- Au nouvel an, nous nous réunissons autour de la galette des rois, à la chandeleur, nous nous régalons avec les crêpes accompagnées de confitures maison, sucre etc...
- En avril, c'est buffet froid, en juin, a lieu la sortie « voyage à la journée »

- En juillet et août, c'est la pause vacances.

La reprise a lieu le 1er mercredi de septembre.

- L'année s'achève avec le spectacle avec repas qui a généralement lieu à la fin novembre.

Les personnes qui voudront nous rejoindre seront les bienvenues.

**Danielle LE MENELEC :**

02 97 43 48 18 - 06 22 08 41 73

**Jeannine LECOMTE :**

02 97 43 38 11 - 06 33 75 61 85

## ENTENTE SPORTIVE PLUHERLIN ROCHEFORT EN TERRE

Notre saison a été écourtée à cause de la Covid 19.

Suite à cet événement, nous n'avons pas pu organiser notre repas annuel du mois de mars « le rougail saucisses ».

Par ailleurs, suite au protocole imposé par l'Etat, nous avons dû arrêter les entraînements et les matchs.

Le championnat s'est donc terminé de façon abrupte.

À l'heure où nous écrivons cet article, nous n'avons pas plus d'information pour la prochaine saison 2020 -2021, à part la demande d'inscription des équipes par la fédération.

De ce fait, nous avons engagé 2 équipes seniors féminines et 1 équipe U18 féminines.

Pour les équipes jeunes de U9 à U15, les inscriptions ont été ouvertes courant septembre.

Nous espérons relancer cette nouvelle saison dans de bonnes conditions sanitaires.



**LE BUREAU**

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

Cette année, la saison de chasse a débuté le 20 septembre.

La sécurité sera encore plus d'actualité notamment en battue. Celles-ci sont de plus en plus motivées et demandées par l'ensemble du monde agricole en raison des dégâts occasionnés, principalement par les sangliers de plus en plus nombreux.

Nous avons réintroduit 100 lapins de garenne sur l'ensemble du territoire.

Les problèmes liés à la COVID 19 nous interdisant toute manifestation festive, ainsi que la baisse du nombre d'adhérents ont sérieusement dégradé notre trésorerie.

Nous souhaitons pour tous des mois à venir plus sereins.



**LE BUREAU**

## LA GENTIENNE

Comme vous le savez, la saison a été interrompue avec la Covid-19. En conséquence, la préparation de la saison 2020-2021 a été plus difficile.

En effet, l'effectif senior est à la baisse à cause d'un grand nombre d'arrêts. Nous avons lancé un appel via les médias, ainsi que les réseaux sociaux mais nous avons eu très peu de retours. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche de joueurs, mais aussi de bénévoles pour le club de la Gentienne.

Nous espérons avec l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Stéphane PROU, redynamiser le groupe de joueurs et effectuer une belle saison. Il a d'ailleurs organisé une journée cohésion qui a plu aux participants.

À ce jour, nous sommes dans l'attente du protocole sanitaire pour une reprise dans les meilleures conditions.

En ce qui concerne les plus jeunes, le responsable du groupement a changé. En effet, Yves LEPART a laissé sa place après de nombreuses années de bénévolat. Encore un grand merci à toi pour ton investissement. C'est donc Gilles JAGUT, qui prend en charge les joueurs de Pluherlin au sein du groupement Pays de Roche.

Pour l'école de foot, elle sera toujours dirigée par Philippe RICHARD, accompagné de parents bénévoles. Nous aimerions agrandir l'effectif afin d'assurer la continuité du club dans l'avenir. Une journée découverte début septembre va être réalisée pour faire partager la passion du football auprès de ceux qui souhaitent découvrir cette pratique.



Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux bénévoles, parents, joueurs.

Nous vous souhaitons une bonne saison, et de bons moments de partage.

### Contact :

Aurélien HOELLARD : 06 40 54 75 74

Stéphane PROU : 06 16 38 64 69

Gilles JAGUT : 06 08 90 73 99

Philippe RICHARD : 06 19 62 72 68

**Le bureau**



## Écoles

### Ecole privée Saint-Gentien

13 rue du Taillis – PLUHERLIN Tél. 02 97 43 37 44

### Ecole publique Sylvain Pradeau

2 rue de Graslín – ROCHEFORT-EN-TERRE  
Tél. 02 97 43 35 09

## Commerces

### Boulangerie Laudic

4 place Saint-Gentien – Tél. 02 97 66 39 29

### Epicerie chez Violaine

9 place du Puits – Tél. 02 97 66 39 29

### La P'tite Boucherie Charcuterie Traiteur

6 place Saint Gentien – Tél. 02 97 43 33 96

### Le Petit Studio

6 place Saint Gentien – Tél. 02 97 43 34 44

## Bars / Hébergements / Restauration

### Auberge Saint-Hernin

3 place du Puits – Tél. 02 97 43 34 33

### Café des Sports (Journaux)

6 rue du Calvaire – Tél. 02 97 43 31 37

### Café La Cour Royale (Tabac-Jeux)

4 rue de la Cour Royale – Tél. 02 97 49 50 35

### Restaurant du Pont d'Arz

Le Pont d'Arz – Tél. 02 97 43 35 97

## Artisans

### Électricien : Jean Luc ROBERT

Les Grées – Tél : 02 97 43 34 78

### Plombier Chauffagiste : SARL QUÉMARD

Yannick – La Regobe Tél : 02 97 43 30 96

### Menuisier : Fabrice HUBY

Belzoeuvre – Tél : 06 98 66 13 98

### Menuisier : Hubert OLLIGO

Caringay – Tél : 02 97 43 34 89

### Maçon : Emmanuel LE BRAS

Carévin – Tél : 06 44 26 66 38

### Charpentes : SY CHARPENTE

Belzoeuvre – Tél : 06 84 54 20 07

### Plaquiste : Sébastien GUILLOU

Belzoeuvre – Tél : 06 18 40 21 06

### Charpentier, Menuisier, Ossature bois : ADEQUAT

La Ville au Val – Tél : 02 97 69 19 73

### Cidrie : Atelier de la Pépie

ZA de la Nuais – Tél : 02 97 45 72 16

### Nutrition animale : PLANETE +

St Pabut de Bragoux – Tél : 08 92 97 72 37

### Trophées : TRYJE TROPHEE

ZA de la Nuais – Tél : 09 60 52 07 61

## Urgences

Urgences médicales **15**

Toutes urgences **112**

Pompiers **18**

## Gendarmerie

Composer le **17**

## Médecins

### Dr Marc DEMBIERMONT

11 rue du Taillis – Tél. 02 97 43 41 24

## Dentistes

### Dr Willy DREAN

11 rue du Taillis – Tél : 02 97 43 43 36

### Dr Caroline LEMAY-DREAN

11 rue du Taillis – Tél : 02 97 43 43 36

## Infirmiers

### Mme Elodie GUIHEUX

11 rue du Taillis – Tél. 02 97 43 37 01

## Pharmacie

### Pharmacie POUILLIN

5 rue de Graslín

ROCHEFORT-EN-TERRE – Tél. 02 97 43 35 29

## Taxi

### Taxi JEHANNO

Zone artisanale de la Nuais – Tél. 02 97 43 37 44



Cette liste n'est peut-être pas exhaustive, si vous souhaitez y figurer, merci d'en informer la mairie.



**RENOVATION CLOCHER ÉGLISE ST GENTIEN**



**VALIDATION DU CLASSEMENT VILLE ACCESSIBLE AVEC YANN JONDOT**



**INAUGURATION SALLE FRANÇOISE D'AMBOISE**



**MÉDAILLE D'ARGENT DU TRAVAIL ATTRIBUÉE À PATRICK GUEGAN**



**MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE ATTRIBUÉE À CHRISTELLE FEILDÉL**



**NOCES DE PALISSANDRE DE GISÈLE ET LUCIEN LUCAS**



**MAIRE ET MAIRES HONORAIRES**



**MAIRE ET ADJOINTS**

